

Compte rendu partiel de la réunion* sur l'OSH de jeudi 28 juillet 2022 à la DDT47 & extrapolations personnelles

** un enregistrement audio de la réunion a été fait !*

Les 28 participants ont été pris en otage par les 3 présidents représentant le monde agricole : Coordination Rurale – Syndicats des Irrigants & surtout Chambre Agriculture. Le mépris systématique s'explique par les détresses des agriculteurs dont l'un d'entre eux se suicide tous les 3 jours. Ce point a été exprimé lors de la séance. Le stress actuel lié à l'irrigation ajoute aux motivations de ces 3 hommes qui assurent leurs représentations professionnelles.

Ils ont raison sur le fond mais la forme est toujours aussi inefficace !

Le monde agricole n'a rien à gagner par ces méthodes et l'agri-bashing ajouté à la victimisation en sont les conséquences. Au contraire un débat éclairé, au préalable et de toutes les parties via des documents référencés permettrait des avancées susceptibles de compenser les lenteurs administratives plusieurs fois dénoncées. Par exemple, il faut 2 à 6 ans pour un PTGE et une COPIL nécessaires à la construction d'un nouveau lac ; alors que le dossier et le lac de Caussade ont été construits en moins de 2 ans via plusieurs AR à Paris.

Ce lac est, selon les 3 mobilisateurs des débats, une grande réussite car il assure un écoulement d'eau (DOE de m³/s) dans la rivière alors que, auparavant, chaque année cette portion de rivière était en « A SEC ».

Cette information est capitale !

Cependant y aura-t-il assez d'eau pour maintenir ce DOE & pour irriguer les 36 exploitations vu la sécheresse sévère vers laquelle nous allons ?

Admettons que toutes les parties acceptent cet échange :

- 1) Construire un lac qui assure une DOE.
- 2) Rehausse * des lacs existants afin que tous les DOE en aval soient atteints.
- 3) Curage des lacs collinaires anciens afin que le chevelu hydrique soit alimenté.

Alors les problématiques de l'eau en seraient simplifiées mais surtout nous cesserions de nous invectiver et travaillerions ensemble !

En 2050 le principal problème sera l'évaporation de l'eau des retenues actuelles et à venir.
Comment y remédier ?

- 1) Couvrir les lacs de capteurs solaires flottants.*
- 2) Arborer les tours des lacs et leur donner une dimension touristique & de capture de carbone.
- 3) Maintenir les niveaux au plus bas dans le respect des objectifs : DOE – irrigation – écrêtements des inondations.

Extrapolations :

Une enquête publique* est en cours sur la rehausse du lac de GANNE : cet ouvrage fera jurisprudence pour le point 2 ci-dessus.

Une DUP sera prise à l'encontre des propriétaires des terrains inondés par la montée des eaux de 1 m. Cout 1.5 millions d'€.

Le 17 aout une seconde enquête publique* s'ouvrira sur le PPRI de Roquefort suite aux inondations de 2008* (quand on parle de lenteurs administratives il faut ajouter celles des politiques publiques).

Une DUP à l'encontre des propriétaires des terrains sera prise pour implanter 3 digues sèches devant écrêter de moitié ces crues trentenaires. Cout 2.7 millions d'€.

Ce projet ajoute la dimension inondation à la problématique EAU.

La rehausse des dizaines de lacs collinaires des bassins versants des 2 ruisseaux Labourdasse et Ministre ne serait-elle pas une alternative à ces 3 digues ou un complément d'aménagement pour écrêter la crue trentenaire de plus que la moitié prévue ?

Surtout que la cause principale de l'inondation des 110 maisons (1.6m d'eau) était la présence d'une digue d'un mètre de hauteur barrant le lit majeur de Labourdasse en aval des maisons.

Aujourd'hui cette digue est arasée.

Mettons en œuvre une action collective en donnant nos avis sur ces 2 enquêtes publiques dont c'est l'objet. Cet outil ancien qu'est l'enquête publique, doit générer une participation citoyenne éclairée et parfaire l'acceptabilité des décisions et des choix politiques.

Utilisons au mieux ces sommes investies : ainsi les 3 millions d'€ investis par la Chambre d'Agriculture du 47 pour la création « légale » puis « illégale » du lac de Caussade n'auraient-ils pas été mieux employés dans l'éradication des motifs des suicides des agriculteurs du département ?

Compléments :

Une seconde information importante concerne l'annonce de la création d'un nouveau lac selon le mode Caussade. L'achat des terrains est en cours.

Le barrage de Beauregard serait à reconstruire pour remonter le niveau d'eau dans les puits et participer au soutien d'étiage et participer à l'écrêtement les inondations.

Coût : 22 millions d'€.

L'assolement maïs* dans le 47 est passé de 56 000 ha à 19 000 aujourd'hui : donc les agriculteurs font des efforts pour s'adapter aux changements climatiques.

Cependant, aucune information sur l'évolution de la fertilité des sols cultivés. Le taux d'humus moyen serait passé en 50 ans de 3 à 2%. Cette baisse de fertilité s'accompagne d'une perte de rétention d'eau des sols : le complexe argilo humique retient entre 15 & 25 fois sa masse en eau. Voilà une cause principale aux besoins en eau évalués à 1700 m³/ha chaque année. Des efforts conséquents pourraient être consentis par la société pour assurer un programme 4 pour 1000* via la méthanisation strictement agricole dans laquelle la dimension agronomique est prioritaire. L'énergie produite doit financer le transfert de fertilité des zones non cultivées (délaissés – bords des routes - ...) vers les SAU.

Le mépris à peine voilé à l'encontre des agriculteurs « BIO » fait fi des chiffres : le nombre d'agriculteurs diminue en France alors que le nombre* de « BIO » augmente.

Chercher l'erreur ! Tout le monde comprend !

Le contrat d'achat de l'eau pour irriguer porte sur 70 millions de m³ en 2022.

Allez, on continue !

Sources * :

<https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/avis-d-ouverture-d-enquete-publique-r17.html>

<https://www.baywa-re.fr/fr/solaire/technologies-solaire/solaire-flottant>

https://catastrophes-naturelles.ccr.fr/-/001652_inondations-du-sudouest-de-la-france-en-juin-2008

https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/IMG/pdf/FP_PAPI_Bruilhois_-_7-09-2012_cle0aa7f9.pdf

<https://www.action-agricole-picarde.com/quelle-place-pour-le-mais-grain-dans-les-assolements-2022>

<https://agriculture.gouv.fr/mots-cles/4-pour-1000>

<https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/le-nombre-de-producteurs-bio-a-progresse-de-13-en-2020-205-180202.html>

Rédigé par Alain ZANARDO le vendredi 29 juillet 2022

zanardoalain@gmail.com

En tant qu' élu municipal pour la commune de Roquefort.

En tant que riverain des 110 maisons inondées en 2008

Addendum :

Présent à cette réunion je ne cautionne en rien ces dérives comportementales imposées par un triumvirat bien coordonné.

Selon l'adage « qui ne dit mot consent », n'ayant pas dit un mot, j'écris ma réprobation et mon non consentement.

Les 4 tocs de langage excessivement répétés décrédibilisent les propos et ceux qui les prononce.

En substance une idée exprimée par Talleyrand : "Tout ce qui est excessif est insignifiant."

Enfin je propose une rencontre avec 3 ou 4 organisations impliquées dans les problématiques EAU afin :

- d'évacuer les non-dits et mal dits ;*
- de co construire des solutions immédiates et sur le long terme ;*
- de réduire ou d'infléchir les investissements inutiles et contre productifs tels que ceux soumis aux 2 enquêtes publiques citées.*

Ce document doit s'interpréter positivement et sera modifié sur demande motivée.

Il ne représente ni des règlements de compte bien qu'omniprésents lors de la séance, ni des attaques personnelles bien que légion durant la séance.

Ce document constitue une « main tendue » franche et sans sous-entendus ni partisans ni politiques, mais soucieuse de contribuer à la vie du pays avec ses paysans qui entretiennent nos paysages à défaut de pouvoir économiquement nous nourrir. Vivement la mise en place des plans alimentaires territoriaux (PAT) où les micros fermes seront légions et bien acceptées par les exploitations agricoles et les entreprises agricoles. Depuis 50 ans l'agriculture française a été anthropophage. C'est certainement son plus grand méfait ; avant celui des pesticides et des OGM.